



Objet : PROGRAMME DE PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION

Chers parents,

Nous poursuivons notre travail sur le programme de prévention de l'intimidation pour nos écoles. Notre devise est « **À Socrates-Démosthène, l'INTIMIDATION, n'est pas une solution** ».

Le but de ce programme est d'éliminer l'agression physique et verbale dans nos campus.

Développer des aptitudes et des attitudes adéquates, aussi bien chez les enseignants que chez les élèves, nous permettra de d'éliminer, nous l'espérons, l'intolérance et l'intimidation.

Le but premier n'est pas nécessairement de punir les élèves qui participent à l'intimidation, mais de changer le rapport de force. C'est à l'agressé de s'affirmer, face à l'intimidateur, grâce au soutien de ses pairs et des éducateurs qui l'entourent.

En faisant un suivi vigilant des comportements liés à l'intimidation, le personnel pourra identifier ces élèves, rectifier leur comportement et leur donner le soutien nécessaire pour apprendre à résoudre leurs problèmes de manière socialement acceptable.

Le programme inclut, et ce, durant toute l'année, la mise en œuvre de leçons proposées en classe, de la maternelle à la 6^e année.

De plus, votre enfant apprendra, à travers le **programme d'éthique et de culture religieuse** et **Vers le Pacifique**, à prévenir l'intimidation. Les élèves étudieront comment l'intimidation se manifeste et acquerront des habiletés qui les aideront à faire face aux comportements d'intimidation.



Voici les grandes lignes de ce qu'ils apprendront :

- ⇒ La différence entre l'intimidation et les autres conflits entre élèves;
- ⇒ Comment avertir un adulte lorsqu'ils ont besoin d'aide;
- ⇒ Comment peut se sentir un enfant qui subit de l'intimidation;
- ⇒ Des moyens d'aider les autres à faire face à l'intimidation;
- ⇒ Des règles sur la façon d'agir avec les autres à l'école;
- ⇒ Des comportements d'affirmation et d'autres moyens pour y faire face.

Vous pouvez appuyer l'apprentissage de votre enfant de la façon suivante :

1. Parler avec votre enfant de l'intimidation et de ce qu'il apprend à ce propos;
2. Faire des jeux de rôles et mettre en pratique des habiletés acquises à l'école;
3. Participer aux activités de l'école sur la prévention de l'intimidation qui s'adressent aux parents;
4. Vous adresser à l'enseignant-e ou à la direction si vous avez des questions ou des préoccupations par rapport aux comportements d'intimidation.

Merci à l'avance de votre appui.

La direction générale

N.B. VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGEANCE DE SIGNER LA PAGE INTITULÉE « SIGNATURES ET AUTORISATIONS », CONFIRMANT QUE VOUS AVEZ LU CETTE LETTRE.
